

## **MOINES ET CHANOINES AU MILIEU DU XII<sup>e</sup> SIÈCLE DANS LA RÉGION DE COMPIÈGNE ET SES ABORDS**

par

*Philippe RACINET*

La “région” de Compiègne est difficile à cerner car elle se trouve à la fois sur deux diocèses (Soissons et Beauvais), non loin de deux autres (Noyon et Senlis), et sur trois zones géographiques : la forêt, les plateaux et les vallées.

Nous avons décidé de délimiter une zone d'étude (cf. CARTE) en fonction de la position de chacune des grandes cités épiscopales : Noyon (35 km), Senlis (30 km), Soissons (40 km) et Beauvais (60 km). Vers le nord, la prise en considération du coude de l'Oise, aux portes de Noyon, permet de retenir l'importante fondation cistercienne d'Ourscamp, solidement installée dans la région. Vers l'est, le ru de Retz semble une limite raisonnable bien que l'influence de la métropole soissonnaise s'étende, naturellement, beaucoup plus à l'ouest, jusqu'aux environs de Compiègne. Au sud, la vallée de l'Automne, lieu d'implantation religieuse privilégié, constitue une séparation effective entre le pays forestier de Compiègne et le plateau du Valois. Vers l'ouest, dépasser la limite de l'Oise est justifié par le fait que la forêt de Cuise s'étendait, encore au XII<sup>e</sup> siècle, sur la rive droite de cette rivière ; nous avons ensuite utilisé le critère de la distance (une dizaine de kilomètres) pour définir notre limite occidentale.

Le but de cette communication est pratique : dresser un état sommaire de l'implantation religieuse proche de Compiègne au moment du passage de l'abbaye Saint-Corneille dans le monde monastique. Il s'agit aussi, quand cela est possible, d'évaluer la densité de cette implantation, d'apprécier son importance et de dégager une éventuelle tendance dominante au travers des fondations récentes.



Ce bilan est largement redevable au colossal travail de Dom Jean Becquet, dont je salue ici la mémoire, et des recherches récentes menées par des étudiants de l'Université de Picardie <sup>1</sup>.

Après avoir évoqué le paysage religieux des cités épiscopales situées autour de Compiègne, nous nous efforcerons de dresser la liste des grands centres, canoniaux et monastiques, placés autour de notre zone d'étude. Il sera alors temps d'évaluer l'univers religieux à l'intérieur de la région de Compiègne, telle que nous l'avons définie, en distinguant l'implantation canoniale et l'implantation monastique.

## L'IMPLANTATION RELIGIEUSE LIMITROPHE

### Dans les cités

Le puissant chapitre cathédral de Noyon, fort de 61 chanoines, contrôle une quinzaine d'églises dans le diocèse ; la cathédrale est reconstruite après 1131. L'implantation religieuse dans cette cité n'est pas foisonnante mais elle est solide avec deux gros établissements.

L'un est canonial : l'abbaye Saint-Barthélemy, qui contrôle 18 églises dans le diocèse, appartient en 1147 à la congrégation de Saint-Victor de Paris. L'autre est monastique : l'abbaye bénédictine Saint-Eloi, qui eut une gestation difficile à partir d'une église collégiale (fin Xe-début XI<sup>e</sup> siècle), patronne une quinzaine d'églises dans le diocèse.

Les autres églises de la ville sont contrôlées, dans une certaine confusion, soit par le chapitre cathédral, soit par l'abbaye Saint-Eloi.

Le petit chapitre cathédral de Senlis (21 chanoines) est le patron d'une vingtaine d'églises dans le diocèse (en 1182) ; la cathédrale n'est pas encore en chantier mais le sera très vite.

---

(1) Dom J. Becquet, *Abbayes et prieurés*. Tome XVII. *Diocèse de Soissons*, Revue Mabillon, n° 299-304, janvier-décembre 1985 et janvier-juin 1986 et tome XVIII. *Diocèse de Beauvais*, Revue Mabillon, n° 315-318, janvier-décembre 1989.

Mémoires de maîtrise de l'Université de Picardie : E. Depaty, *La collégiale Notre-Dame de Clermont-en-Beauvaisis* (1997). J. Wateaux, *Le temporel de l'abbaye d'Ourscamp (XIIe-XIIIe siècle)* (1998). P. Rodrigues, *Vézelay et ses dépendances monastiques dans le nord de la France, du XIe au XIIIe siècle* (1999). A. Espel, *L'abbaye de Saint-Martin-aux-Bois (1450-1550) : un exemple de reconstruction économique après la guerre de Cent ans* (1999). G. Voisin, *L'abbaye de Saint-Just-en-Chaussée de 1147 à 1346* (2000). H. Declerck, *Les dépendances monastiques de l'abbaye de Marmoutier dans les diocèses d'Amiens et de Beauvais* (2000).

Mémoires de DEA de l'Université de Picardie : P. Thuillier, *Le terroir de la forêt de Compiègne de la Préhistoire au XIIIe siècle* (2000). A. Espel, *L'abbaye de Saint-Martin-aux-Bois et ses prieurés (1400-1550)* (2000). P. Rodrigues, *Le réseau monastique de l'abbaye de Vézelay au Moyen Age* (2000). D. Labeau, *Le comté de Clermont au Moyen Age* (2002).

L'implantation canoniale est forte de trois établissements de moyenne importance. Le chapitre Saint-Frambourg est fondé pour 12 clercs par la reine Adélaïde, veuve de Hugues Capet ; la collégiale Saint-Rieul, établie par Robert le Pieux à partir d'une église dédiée à saint Pierre, a regroupé jusqu'à 16 prébendes. L'abbaye de chanoines réguliers Saint-Vincent, reconstruite peu avant 1069 par Anne de Russie, épouse d'Henri 1er, rejoint la congrégation de Saint-Victor de Paris dès 1138.

Le seul établissement monastique de Senlis est féminin et a connu quelques vicissitudes. Fondation d'Anne de Russie au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, l'abbaye Saint-Rémi est soumise, un siècle plus tard, par l'évêque au monastère d'Yerres (diocèse de Paris) avec le statut de dépendance. Mais l'établissement retrouve vite son titre abbatial et prospère jusqu'à compter 40 moniales au début du XIII<sup>e</sup> siècle.

Signalons, pour terminer sur Senlis, que tous les établissements sont de fondation royale, ce qui n'a, du reste, rien d'étonnant.

Le pléthorique chapitre cathédral de Soissons, fort de 69 chanoines, reconstruit son église dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle. L'implantation religieuse dans cette cité est foisonnante ; elle est composée de très puissants établissements.

Outre deux chapitres séculiers, l'un ancien, celui de Saint-Prince, lié au comte, l'autre récent, celui de Saint-Vaast (12 chanoines), créé en 1127, le monde canonial est représenté par les chanoines réguliers, selon une dynamique récente. L'abbaye Saint-Jean-des-Vignes, fondée en 1076 par l'évêque, se développe assez rapidement pour se retrouver à la tête d'une petite congrégation prospère ; l'abbaye Saint-Crépin-en-Chaye, fondée vers 1131, est très vite rattachée à la congrégation d'Arrouaise ; de même, l'ancien chapitre Saint-Léger devient régulier vers 1137-1139 en intégrant la précédente congrégation à l'initiative de l'évêque.

Ce dynamisme se retrouve, certes, dans le monde monastique mais l'élan semble moins fort car il consiste avant tout à "dépeussier" de vieilles fondations. L'abbaye Saint-Médard, restaurée au XI<sup>e</sup> siècle par saint Arnoul, marque son importance en étant le lieu de la première réunion des abbés bénédictins de la province de Reims en 1130. Ses moines modernisent aussi leur cadre de vie puisque la nouvelle église abbatiale est dédiée en 1131 par le pape Innocent II. L'abbaye Saint-Crépin-le-Grand est réformée au début du XII<sup>e</sup> siècle par un abbé venu de Morigny, aidé par celui d'Anchin. Enfin, l'abbaye Notre-Dame est entièrement reconstruite au XII<sup>e</sup> siècle mais le nombre des moniales à cette époque (80 religieuses) est sans commune mesure avec celui du IX<sup>e</sup> siècle (216 religieuses). Signalons que le chapitre Saint-Pierre-au-Parvis (25 chanoines) est attaché, depuis l'époque carolingienne au service de cette abbaye.

Le chapitre cathédral de Beauvais, une cinquantaine de chanoines, est également puissant et contrôle une vingtaine d'églises dans le diocèse. La cathédrale n'est pas encore en chantier.

La vie religieuse est fortement marquée par toute une série de chapitres séculiers, de moyenne importance et de création parfois récente : Saint-Nicolas (6 chanoines), dépendant de la cathédrale ; Saint-Michel (6 chanoines), fondé en 1037 par le châtelain de Beauvais ; Saint-Laurent (6 puis 8 chanoines), fondé aussi au XI<sup>e</sup> siècle ; Saint-Vaast (12 prébendes), fondé en 1072 par l'évêque ; Notre-Dame-du-Châtel (14 chanoines), fondé à partir de 1136.

Le versant régulier du monde canonial est, en revanche, concentré en un seul établissement, qui est très lié aux évêques, fondateurs et bienfaiteurs. L'abbaye Saint-Quentin, fondée en 1067, connaît une très forte expansion qui lui permet de contrôler une quinzaine d'églises dans le diocèse ainsi que quelques dépendances dans les diocèses voisins. Son coutumier de la fin du XI<sup>e</sup> siècle influence la vie canoniale du Nord de la France.

Comme pour Soissons, le monde monastique est bien présent mais l'impulsion paraît moindre. L'abbaye Saint-Lucien a connu une longue restauration (Xe-XI<sup>e</sup> siècles) et sa nouvelle église est dédiée vers 1100. L'abbaye Saint-Symphorien, de fondation pourtant récente (peu avant 1035), connaît une phase de restauration peu avant 1145.

La morphologie religieuse des cités entourant Compiègne est donc diversifiée ; les mondes canonial et monastique s'y côtoient dans des proportions différentes. Le second trait marquant paraît être le dynamisme certain des établissements canoniaux, réguliers bien entendu, mais aussi de quelques chapitres séculiers. Sans parler de recul, encore moins de crise, on peut évoquer un certain assouplissement du camp monastique.

### **Les grands pôles à distance**

Pour dresser un bilan équilibré, il est nécessaire de connaître les établissements importants situés hors zone, mais relativement proches.

Les chanoines se partagent entre tradition et nouveauté.

Le premier groupe ressort du domaine séculier. Il s'agit de deux vénérables collégiales castrales dans la mouvance indirecte du roi. Celle de Saint-Evremond de Creil (6 prébendes) est proche des comtes de Senlis depuis le XI<sup>e</sup> siècle. Notre-Dame et Saint-Arnoul de Clermont (12 prébendes), quant à elle, est liée aux comtes du lieu depuis la même époque. La grande amitié comtale, associée à la bienveillance épiscopale, permet aux chanoines de faire reconstruire leur église, dédiée en 1115, et d'obtenir de nouveaux droits, en particulier celui de foire à Clermont.

Le second groupe concerne deux établissements rattachés à des congrégations dynamiques. Les Augustins de Saint-Martin-aux-Bois, fondation de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, concrétisent leur développement par un essaimage qui leur permet de contrôler une vingtaine d'églises priorales dans les diocèses de Beauvais, de Meaux, de Paris, d'Amiens ou de Senlis. En 1147, les Prémontrés de Saint-Josse-au-Bois acquièrent l'abbaye Notre-Dame de Saint-Just-en-Chaussée, à la suite de l'échec du rattachement, en 1119, de ce vieux chapitre dépendant directement de l'évêque de Beauvais à l'abbaye Saint-Quentin.

La présence monastique est d'abord, et essentiellement, marquée par l'implantation clunisienne, au sud et dans l'orbite royale, avec : Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois, abbaye bénédictine fondée à partir d'un chapitre en 1006 et cédée par le comte en 1076 ; Saint-Leu d'Esserent, prieuré fondé par le comte de Dammartin en 1081 ; Saint-Christophe-en-Halatte, petite abbaye bénédictine récente (1061) cédée par un chevalier en 1083 ; Saint-Nicolas d'Acy, prieuré créé à la suite d'une donation du vidame de Senlis en 1098. Pour Cluny, le milieu du XII<sup>e</sup> siècle correspond, dans la région, à la période de maturité ; c'est la fin du temps d'une organisation qui a été facilitée par l'appui de l'aristocratie régionale et la bienveillance épiscopale.

Les Cisterciens sont présents à Longpont, abbaye fondée à la suite de la donation d'une église par l'évêque en 1131, mais qui doit sa prospérité aux comtes de Vermandois qui y élisent sépulture.

Aux abords de notre région, l'implantation religieuse est plutôt limitée en secteur rural, mais les petites villes (Crépy, Clermont, Saint-Just-en-Chaussée...) sont toutes dotées d'un établissement de quelque importance.

Il est temps de voir ce qui se passe dans la région que nous avons arbitrairement définie.

## **ABBAYES, PRIEURÉS ET COLLÉGIALES DANS LA RÉGION DE COMPIÈGNE**

### **L'implantation canoniale**

Les deux collégiales castrales, très mal documentées, paraissent essouffées ; il s'agit de Thourotte (6 prébendes), d'origine non déterminée, et de Vez, dont l'état et même l'existence sont incertains vers 1150.

En revanche, la vitalité des chanoines réguliers se marque par la forte présence des congrégations, soit directement, soit par l'intermédiaire de dépendances importantes.

La première place revient aux Prémontrés qui, dès 1124-1126, remplacent les chanoines réguliers de Vivières, par la double volonté du seigneur de La Ferté-Milon et de l'évêque ; en 1153, ils s'installent à Valsery, conservant

Vivières comme prieuré. L'abbaye Notre-Dame de Valsery dispose d'une autre dépendance, la maison de Pieumelle.

L'abbaye de Lieu-Restauré est établie en 1138 par le comte Raoul de Vermandois comme filiale du monastère prémontré de Cuissy (diocèse de Laon) ; son développement reste toutefois assez limité.

Enfin, l'abbaye prémontrée Saint-Yved de Braine, à l'est de Soissons, mise en place à l'initiative du seigneur du lieu vers 1130-1131, dispose dans la zone délimitée du prieuré de Boucquy, fondé en 1147, et de la maison d'Aiguisy.

Deux monastères de chanoines réguliers sont également présents par l'intermédiaire de dépendances. L'abbaye Saint-Quentin de Beauvais possède le prieuré Saint-Adrien de Béthisy (6 chanoines) à partir de 1079, qui constitue un véritable pôle d'influence, ainsi que la maison d'Hémévillers. L'abbaye Saint-Barthélemy de Noyon contrôle une maison à Bellefontaine à partir de 1125.

Il convient, enfin, de signaler une dépendance résiduelle de la cathédrale de Soissons : le chapitre séculier d'Autrêches, dirigé par un doyen et dont les prébendes étaient à la collation du chapitre cathédral.

On peut donc dire que Prémontré constitue le fer de lance de l'implantation canoniale dans notre région, en fonction d'une chronologie récente.

### **L'implantation monastique**

Elle est à la fois dense et diversifiée.

Parmi les trois abbayes, deux sont féminines et deux de fondation récente.

Les Bénédictines sont présentes à Morienvall depuis le IX<sup>e</sup> siècle. Non loin de là, dans une clairière de la forêt de Cuise, Adélaïde, veuve de Louis VI, fonde vers 1150 une abbaye de moniales à Saint-Jean-aux-Bois, mais elle est pauvrement dotée.

Assurément, le monastère-phare de cette région est l'abbaye cistercienne masculine d'Ourscamp, fondée en 1124 par l'évêque de Noyon, Simon de Vermandois, à partir d'un essaim de Clairvaux. Cette fondation programmée et organisée – les religieux arrivent cinq ans plus tard – est très puissante puisque le monastère comptera plus de 100 moines de chœur. Elle est très liée aux évêques de Noyon, dont cinq s'y font inhumer au XII<sup>e</sup> siècle.

Les abbayes soissonnaises sont fortement implantées dans cette région. Saint-Médard a récupéré l'essentiel des petites abbayes rurales de l'époque carolingienne en les transformant en prieuré : La Croix-Saint-Ouen, Saint-Pierre de Rethondes et Choisy-au-Bac. Elle dispose également d'une

ancienne et importante dépendance à Vic-sur-Aisne, le prieuré Sainte-Léocade, ainsi que deux maisons, celle de Bitry avec l'église et celle de Soucy, rattachée à l'office de trésorier.

Alors que l'abbaye Notre-Dame ne possède que la maison de Breuil, celle de Saint-Crépin-le-Grand contrôle le prieuré Notre-Dame de Champlieu et celui de Béthisy, ancien chapitre fondé par l'évêque Lisiard mais très vite passé sous la dépendance de Saint-Crépin.

Les abbayes des autres cités épiscopales ne sont pas présentes dans la région, en dehors de Saint-Symphorien de Beauvais avec sa maison de Saint-Martin-Longueau.

Les deux grosses congrégations bénédictines, Cluny et Marmoutier, sont diversement implantées.

Elincourt-Sainte-Marguerite est une ancienne cella (chapelle et domaine) de Saint-Corneille, usurpée par l'un de ses avoués puis donnée à Cluny vers 1090 par Hugues de Coudun, avec une dotation qui permet l'installation rapide d'une quinzaine de moines. Ces derniers créent un prieuré à Vignemont pour gérer une partie de leurs possessions. Le prieuré de Francières est installé au début du XIIe siècle par les moines clunisiens de Saint-Arnoul de Crépy, également comme centre de gestion domaniale. Enfin, une ancienne dépendance de Saint-Crépin-le-Grand, à Montigny-Lengrain, est récupérée par le monastère clunisien de La Charité-sur-Loire, entre 1144 et 1148.

Marmoutier, en dehors de l'ermitage peu connu de Neuffontaines, ne possède qu'un prieuré en titre, tout en contrôlant une collégiale. A Pierrefonds, les moines ligériens remplacent presque aussitôt les chanoines de la collégiale Saint-Sulpice, fondée en 1072 au pied du château, et, à partir de 1102, succèdent progressivement aux chanoines de la collégiale Saint-Mesme dans le château.

Notre région est enfin bien marquée par la présence de dépendances "exotiques".

Une partie de ces implantations est de tradition carolingienne (IXe siècle) avec Charroux, possessionnée à Grandfresnoy ; Saint-Riquier et sa maison de Chevincourt ; Saint-Wandrille, possessionnée à Rivecourt.

L'autre partie est récente. Le comte de Crépy, Simon, fonde en 1076, dans la forêt de Cuise, le prieuré Saint-Nicolas-de-Courson pour La Chaise-Dieu. Peu avant 1083, l'abbaye de La Sauve Majeure, dont le fondateur, saint Gérard, a de fortes attaches régionales, dispose d'un prieuré à Saint-Léger-au-Bois. Enfin, en 1103, le prieuré Saint-Amand de Thourotte est créé sous la dépendance de Saint-Martin de Tournai ; il comptera jusqu'à 8 moines au XIIIe siècle.



Plusieurs traits caractérisent l'implantation monastique dans notre région. La présence de trois abbayes témoigne d'un encadrement solide des zones rurales, y compris dans le milieu forestier. Ceci est renforcé par l'étroit maillage des dépendances des abbayes soissonnaises. Enfin, si l'implantation des "poids lourds" de l'essaimage reste finalement moyenne, on note l'importance et la diversité des dépendances d'abbayes lointaines.

Pour conclure ce tour d'horizon, entrons dans Compiègne pour constater le monopole religieux de Saint-Corneille qui, rappelons-le, a la juridiction spirituelle sur toute la ville. L'abbaye contrôle les deux collégiales situées à ses portes : Saint-Clément, chapelle royale pourvue de chanoines vers 920 par Charles le Simple, et Saint-Maurice, peu connue. Saint-Pierre-des-Minimes est une prébende canoniale. Enfin, les chanoines de Saint-Corneille possède l'ermitage de La Croix-du-Saint-Signe. Il n'y a donc aucune implantation monastique à Compiègne avant 1150.

Cette monotonie compiégnoise contraste avec la diversité de l'implantation religieuse des environs, telle que nous avons pu la décrire.

Si l'on exclut les chapitres séculiers qui ne sont pas tous à bout de souffle, très nombreux en ville, on peut parler d'un équilibre des forces canoniales et abbatiales sur le plan quantitatif : 10 abbayes de chanoines réguliers, la plupart intégrées dans des congrégations, et 11 abbayes monastiques. En revanche, le monde monastique domine en ce qui concerne les dépendances, tant au niveau quantitatif (26 contre 7) qu'au niveau de l'importance puisque certains prieurés monastiques, exclusivement clunisiens, sont conventuels.

Si l'on considère maintenant la dynamique de fondation sur une trentaine d'années (1120-1150), l'avantage est nettement du côté canonial. En effet, en dehors de Cîteaux (2 créations), il n'y a qu'une seule fondation abbatiale monastique (Saint-Jean-aux-Bois) et le temps de l'essaimage bénédictin est quasiment terminé (2 petits prieurés clunisiens). Face à cette atonie, les congrégations de chanoines réguliers s'implantent solidement en ville (4 établissements en tout pour Saint-Victor et Arrouaise) et aussi dans les campagnes ou les petites agglomérations (4 établissements pour Prémontré).

Ainsi, dans le second quart du XII<sup>e</sup> siècle, le vent souffle dans le camp des chanoines réguliers et l'on note également la création d'un chapitre séculier à Soissons (Saint-Vaast). Il convient donc de rechercher ailleurs les raisons qui expliquent le passage de Saint-Corneille dans la mouvance bénédictine.

**DÉBAT**

*Monsieur Michel NORTIER, Conservateur général honoraire des bibliothèques* : Qu'est-ce qu'une collégiale castrale ?

*Ph. Racinet*. Une collégiale castrale abrite un groupe de chanoines, réguliers ou séculiers, installés à l'intérieur d'un château et pouvant exercer des fonctions d'administration pour le seigneur.

*Monsieur Philippe BONNET-LABORDERIE, Président du GEMOB* : Béthisy-Saint-Pierre était-elle collégiale castrale ?

*Ph. Racinet*. A ma connaissance, non. Mais il faudrait consulter le travail de maîtrise de Monsieur Bruno FOUCRAY sur les châteaux royaux de cette zone.

*Monsieur Michel NORTIER* : Pourquoi la très faible implantation cistercienne ?

*Ph. Racinet*. Est-elle très faible, je ne sais pas ? Le territoire retenu est malgré tout limité ; il faudrait donc considérer une plus vaste zone pour savoir si le maillage est vraiment plus lâche autour de Compiègne.

*Monsieur Jackie LUSSE, Maître de Conférences en Histoire médiévale à l'Université de Nancy* : Connaît-on les circonstances politiques de ces transformations ? Y a-t-il des influences champenoises ?

*Ph. Racinet*. Le contexte politique est essentiellement marqué par la progression du Capétien, qui cherche à affirmer sa position face aux grands princes, en particulier le comte de Flandre. En ce qui concerne les influences champenoises, je ne pense pas. En tout cas, il n'y a aucune implantation d'abbaye champenoise dans notre secteur, même élargi.

---